

DEC213109DRH

Décision portant création du jury professionnel chercheurs pour la titularisation de *Monsieur Nicolas BEHR*

Le Président-directeur général

Vu l'arrêté du 17 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président-directeur général du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2011 fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu le contrat de travail de Monsieur Nicolas BEHR en date du 29 octobre 2020, établi pour la période du 1 novembre 2020 au 31 octobre 2021.

Décide

Article unique

Sont nommées en tant que membres du jury chargé d'apprécier l'aptitude professionnelle de Monsieur Nicolas BEHR, les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Pierre SENELLART, membre élu, Président de la section 6 « Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations » ;
- Madame Maria POTOP-BUTUCARU, membre nommée de la section 6 « Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations » ;
- Monsieur Jérémie BOURDON, membre nommé de la section 6 « Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations » ;
- Monsieur Thomas SEILLER, membre élu de la section 6 « Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations » ;
- Madame Anne SIEGEL, Directrice adjointe scientifique, membre représentant de l'institut des sciences de l'informations et de leurs interactions (INS2I).

Fait à Paris, le 30 septembre 2021

Le Président-directeur général

Antoine PETIT

